Chronique régionale

COMMUNIQUÉS DE LA PRÉFECTURE

Attribution des cartes de lait concentré

Les difficultés de plus en plus grandes rencontrées pour assurer l'approvisionnement en lait concentré sucré et non sucré ont amené l'autorité supérieure à prendre de nouvelles mesures plus restrictives qui seront rapportées dès que les circonstances le permettront.

Contrairement à ce qui a été annoncé dans le communiqué relatif au rationnement général de mars, les cartes de lait concentré sucré et non sucré pour ce mois ne pourront être attribuées qu'aux sujets de moins de neuf mois et pour les quantités maxima ci-après : de 0 à 6 mois, lait concentré sucré, 16 boîtes ; non sucré, 20 boîtes ; de 6 à 9 mois, sucré, 20 boîtes, non sucré 24 boîtes.

Par ailleurs, les médecins contrôleurs pourront proscrire, lorsque l'état de santé de l'enfant le permettra, soit l'allaitement mixte au lait concentré, soit l'allaitement partie lait concentré, partie lait frais.

Le charbon de la petite industrie

Le Consortium charbonnier de Roubaix-Tourcoing informe les ayants droit à la mensualité de mars des cartes de petite industrie qu'ils pourront se faire servir à partir du 1er mars jusqu'au 14 inclus ?

Les bénéficiaires résidant dans les communes et secteurs qui s'inscrivent entre ces deux dates s'adresseront à leur bureau habituel, où deux mensualités leur seront allouées. Pour ceux dont la date d'inscription de février est déjà passée, ils devront s'adresser :

A Roubaix : à l'ancienne école communale, angle de la rue du Bois et des Fabricants ou au Foyer d'éducation ouvrière, 178, rue de Lannoy-Tiredé.

A Tourcoing : au bureau du Consortium charbonnier, 3, rue Carnot.

Les boulangers auront la faculté de faire enregistrer leur commande d'avril à dater du même jour, après été passée au service du ravitaillement de leur commune, munis de leur carte, pour faire clôturer le commerce 1943-1944. J

Le marché noir du charbon

L'inspection générale régionale du Secrétariat d'Etat à la production industrielle communique :

L'attention du public est attirée de nouveau sur les graves ennuis auxquels s'exposent les acquéreurs de charbon vendu illicitement et les peines qu'ils peuvent encourir. Des livreurs de maisons de charbon commettent couramment des détournements de combustible qu'ils revendent aux consommateurs avec des majorations de prix considérables, sans exiger de tickets. Ces livreurs sont poursuivis pour vols.

Mais, les acheteurs doivent savoir qu'ils sont eux-mêmes justiciables pour recel, du tribunal correctionnel comme le fut, en décembre dernier, un artiste peintre parisien qui s'est vu condamner, pour délit de cette nature, à 4 mois de prison et 6.000 fr. d'a. ende.

A propos du certificat de combattant de 1939-40

Un communiqué du Secrétariat général aux anciens combattants, paru samedi, annonçait que les intéressés pouvaient se procurer, dans les mairies, des formules de demandes pour l'obtention du certificat de combattant de 1939-40.

Ajoutons que ces formules ne sont pas encore parvenues aux mairies de notre région. Il est donc inutile de s'y présenter actuellement.

Un avis paraîtra dans nos colonnes, en temps utile.

Aux prisonniers rapatriés, militaires démobilisés et leurs familles

Toutes les correspondances adressées au Centre d'information et de renseignement du Ministère du Ravitaillement Industriel de Lille, 17, rue des Canonniers, doivent, dès à présent, être affranchies et contenir, s'il y a demande, un timbre pour la réponse.

PAS-DE-CALAIS

UN JUMBISTE DÉLESTÉ DE 11.000 FR. A BRÉBIÈRES. — Un ouvrier, Georges Delassalle, 35 ans, garde-chambres à Brebières, après de nombreuses libations, avait trouvé asile pour la nuit dans une ferme. Le lendemain matin il s'aperçut que son portefeuille contenant 11.000 fr. avait disparu.

Un service de renseignements pour les travailleurs français employés dans les organisations allemandes

Les services sociaux de la délégation régionale de l'action sociale aux chantiers ont mis sur pied un service de renseignements destiné à tous les travailleurs français, ressortissants français, employés sur les chantiers de l'organisation Todt, de la Luftwaffe, de la Kriegsmarine, de la N.S.K.K. et de la Wehrmacht. Ce service est à leur disposition pour leur procurer les renseignements d'ordre social et juridique, qui leur seraient éventuellement nécessaires. La France, ce service s'efforce, dans la mesure du possible, de renseigner les familles sans nouvelles des leurs.

Dès maintenant, une assistante sociale se tient à la disposition des travailleurs et de leurs familles dans les localités suivantes : 70, rue du Maréchal-Pétain, à Boulogne-sur-Mer ; 3, bd. Abbé-Lemire, à Hazebrouck, et à la délégation régionale de l'action sociale aux chantiers, 199, rue de Solférino, à Lille.

Par autorisation spéciale...
LE GALA SENSATIONNEL DE
Jo Bouillon et son orchestre
sera donné SAMEDI 4, à 15 heures au COLISÉE
AU PROFIT DES SINISTRÉS
RYTHME - FANTAISIE - SENTIMENT
Loc. au Colisée à part. demain jeudi de 10 à 12 h. et 14 à 18 h.
Pas de loc. par téléph.

CARNET

NAISSANCE

— M. et Mme Patrice Olivier-Lorthioir sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fille Marie-Caroline.

27 février 1944.

97, rue Pamelart, Tourcoing. 19653d

MARIAGES

— Mme René Berede, Mme Emile Demarcq-Pardoen ont l'honneur de vous faire part du mariage de leurs enfants Hélène et Pierre, qui a eu lieu le 29 février, en l'église de Bélabre, dans la plus stricte intimité.

Bélabre (Indre). - Reine des Prés, Tessé-la-Madeleine (Orne). 21793d

— Mme André Loutert, M. et Mme Julien Duprez sont heureux de vous faire part du mariage de leurs enfants Ginette et Jean, qui a eu lieu en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 21 février.

Roubaix, 66 bis, Grande-Rue.

Wasquehal, 82, avenue de la Victoire.

— Mme Vve FIEVET informe ses anciennes clientèle de la réouverture de son salon de coiffure de Dames.

34, rue Saint-Pierre - Roubaix.

Ici, Radio-Paris...
GRANDS CONCERTS PUBLICS
LE JEUDI 2 MARS, de 20 heures 30 à 22 heures
« A LA BELLE ÉPOQUE » et MUSIC-HALL D'AUJOURD'HUI
L'orchestre de CASINO de RADIO-PARIS
Direction : VICTOR PASCAL
et RICHARD BLAREAU ET SON ORCHESTRE
Retransmission depuis le **Théâtre des Champs-Elysées** MÉTRO Alma-Marceau
Longueurs d'ondes : 269 m. 8 et 312 m. 8

TOURCOING

JEUDI 2 MARS :

Faine-secours : Service médical de nuit. Tél. 4.86.

Alors qu'elles ramassaient du charbon sur la voie ferrée, deux femmes sont tamponnées par une locomotive

L'une d'elles succombe à l'hôpital de Roubaix

Un accident navrant, qui a coûté la vie à une sexagénaire roubaisienne, s'est produit au début de l'après-midi de mardi sur le chemin de fer Tourcoing-Lille dans les circonstances suivantes :

Vers 13 h. 20, une locomotive haut-le-pied, qui effectuait des manœuvres, a tamponné, aux environs du pont de la Tossée, deux femmes qui ramassaient du charbon sur la voie et que le conducteur de la machine n'avait pu apercevoir.

Il s'agissait de Mme Juliette Nagart, née Prouvost, 59 ans, 31, rue Thécle, et Mme veuve Clémentine De Clerck, née Callebaud, 61 ans, 56, rue de la Guinguette, tous deux Mouliniers. La première eut le bras droit fracturé et la seconde fut grièvement blessée à la tête. Les victimes furent transportées à l'hôpital de Roubaix où, malgré les soins qui lui furent prodigués, Mme Clémentine De Clerck décéda le même jour, vers 18 h.

Les cours de l'Institut d'études corporatives

L'institut d'études corporatives et sociales organisme d'enseignement supérieur privé, se propose d'étudier les principes de la nouvelle organisation des professions et d'en orienter l'application ; de former dans chaque branche d'activité professionnelle, des cadres économiques et sociaux compétents ; de donner son conseil aux groupements et associations économiques, sociaux et professionnels soucieux de bénéficier rapidement des possibilités qui leur sont offertes par la nouvelle législation.

En application de ce programme des cours pratiques et gratuits sont organisés pour les ouvriers, employés et cadres désireux d'acquérir les notions indispensables à toute formation sociale. Ils intéressent également les membres des syndicats et organismes professionnels.

Ils auront lieu chaque jeudi, à 17 h. 45, à l'amphithéâtre de l'Institut Colbert, 7, rue du Printemps. Aucune formalité d'inscription. La première séance aura lieu jeudi. Le Marcel Decroix, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats, parlera de « La durée du travail et sa réglementation ».

Quelques vols

La journée de lundi a été particulièrement féconde en vols :

— Un matelas a disparu d'une maison, 2, rue des Carliers, placée sous la garde de Mme Marguerite Piat, 1, rue Thiers.

— Deux vélos, placés dans la cour de l'habitation de M. Roger Fauvarque, cartonnier, 401, rue du Blanc-Seau, ont été enlevés.

— Des jonnimes de terre, entreposées dans une chambre de l'appartement de Mme Georgette Leclercq, bobineuse, 36 ans, 25, rue Watteau, ont trouvé amateur ; perte 600 francs.

— Enfin huit lapins qui vivaient paisiblement dans un clapier appartenant à Mme Marie Robbedin, cafetière, 121, rue de la Potente, ont été pris par un inconnu pour la confection d'une gibelotte.

IL S'EN EST FALLU DE PEU. — Mme Augustine Faelens, 40 ans, demeurant 2, rue Résumur, à Lille, se trouvait sur un quai de la gare des tramways de la Grand'Place, quand l'idée lui vint de traverser les voies au moment où arrivait un car. La voiture heurtait la malheureuse qui fut touchée au pied par la roue avant gauche du véhicule. Mme Faelens a regagné son domicile par ses propres moyens.

ENCORE UN CARREAU DE CASSÉ. — Mme Emilienne Doelerey, 22 ans, ménagère, 9, rue d'Eden, a porté plainte pour bris de vitres à son habitation.

DON AUX PAUVRES. — Une quête en faveur des pauvres effectuée au cours du concert donné par l'Harmonie municipale, a rapporté 2.326 fr. et a été transmise au Bureau de bienfaisance.

MARCQ-EN-BARŒUL

UNE PLAINTE a été déposée par M. Pierre Castain, représentant, 160, rue de la Rizanderie, contre un inconnu qui, entre le 26 et le 28 février, s'est introduit chez lui par effraction et y a dérobé un poste de T. S. F., du linge et des denrées alimentaires.

PAIEMENT DES SOUPES FAMILIALES. — Jeudi, aux heures habituelles, dans tous les secteurs, pour la période du 6 au 18 mars.

Bourse de Paris

du 29 février 1944

VALEURS FRANÇAISES (Actions)

Banque de France, 36.500. — Banque de Paris, 2.065. — Crédit Commercial, 2.265. — Crédit Foncier, 6.200. — Crédit Lyonnais, 2.256 — Suez (actions), 57.200. — Métro, 2.400. — Nord, 1.875. — Tram. Lille-Rx-Tg, 499. — Eaux (Cie Gle), 3.050. — Distribution, 2.700. — Générale Elect., 4.910. — Electric. Gaz Nord, 820. — Electrique du Nord, 710. — Energie Indust., 2.820. — Gillet-Thaon, 250. — Industrie Textile (Cie Gle) 2.670. — Le Bon Jardin, 1.400. — Ferrochiens, 3.550. — Saint Frères, 1.705. — Le Bels, 1.851. — Tapis et Couvertures, 1.946. — Aciéries Longwy, 1.838. — Aciérien du Nord, 625. — Aciéries Sambre-Meuse, 900 — Ateliers Nord-France, 2.340 — Chantiers Saint-Nazaire, 3.020 — Fives-Lille, 3.150 — Forges Nord-Est, 1.650 — Franco-Belge Mat. Ch. Fer, 2.525. — Denain-Anzin, 2.110. — Louvroil-Montbard, 506 — Schneider, 4.090. — Tréfileries Havre, 1.370.

Bethune, 3.190. — Houillères Montrambl, 2.800. — Aniche, 3.995. — Anzin, 1.450. — Blanzy, 4.255. — Carvin, 3.110 — Courrières, 1.025. — Dourges, 3.840. — Lens, 1.310. — Marles, 1.335. — Ostricourt, 4.960. — Vicoigne, 1.320. — Mokta, 15.500. — Nickel, 3.155 — Ouenza, 5.585. — Française Pétrole, 2.625. — Lille-Bonnière prior., 1.065. — Gafsa, 2.920. — Air Liquide, 2.670. — Ugine, 4.235. — Givet-Isieux, 3.940. — Kuhlmann, 2.100. — Péchiney, 4.300 Rhône-Poulenc, 2.360. — Saint-Gobain, 6.090. — Vicoose Française, 4.675 — Olida, 15.500. — Clemente Origny, 36.500 — Pollet, 4.975. — Tarres Rouges, 1.170 — Colonies (Cie Gle), 1.744.

CREDIT LYONNAIS

(R. C. Lyon B. 729 - L. B. N. 54)

Les profits nets de l'exercice clos le 31 décembre 1943 s'élèvent à Fr. 119.950.943, après déduction de tous frais généraux, dépenses de premier établissement, charges, provisions, amortissements et attributions statutaires. Le Conseil d'administration a décidé de proposer à la prochaine assemblée générale des actionnaires la distribution d'un dividende de Fr. 50.00 par action ancienne ou nouvelle, payable comme suit :

Un acompte de Fr. 26 payable dès le 26 Mars 1944, sous déduction des impôts, soit net :

Fr. 17.55 pour les actions nominatives.
Fr. 19.95 pour les actions au porteur (Titres C.C.D.V.T.).
Fr. 7.90 pour les actions au porteur (Titres libres), op. 98.

Le solde de Fr. 24.05 sera mis en paiement le 26 septembre 1944. 20625d

BONDUES

UN ANNIVERSAIRE !

Des soupes populaires furent servies, pour la première fois, en février... 1847

Les nécessités du moment ont fait éclore un peu partout des œuvres sociales, parmi lesquelles les soupes populaires. La commune en profita dès le début, grâce à l'activité d'hommes dévoués.

Ceux-ci, d'ailleurs, ne faisaient que renouveler, à près de cent ans d'intervalle, le geste de leurs anciens.

Rien de neuf sous le soleil...

La commune a connu, dans le passé, des moments difficiles, semblables à la crise que nous traversons actuellement. L'année 1847, en particulier, par suite de l'arrêt du commerce local, vit la misère s'installer dans beaucoup de foyers et accroître le nombre des indigents.

Mais par la situation pénible de la classe laborieuse, quelques jeunes gens décidèrent d'y porter remède et l'idée leur vint de faire confectionner des soupes pour les indigents. Une liste de souscription fut ouverte et il faut croire que les Bonduois aisés se montrèrent généreux car, — laissons parler M. Louis Dervaux qui rapporte le fait dans son « Histoire de Bondues »... quelques jours après une chaudière fut mentée et l'œuvre inaugurée.

« Du 26 février au 25 mai, des soupes excellentes à dix centimes le litre, furent distribuées chaque jour à tous les indigents de la commune ».

On voit que « l'histoire n'est qu'un perpétuel recommencement ».

Fondation des soupes en 1941

C'est donc après une interruption de 94 ans, que recommencèrent à fonctionner les soupes populaires. Créées au début de juin au pensionnat des dames du Sacré-Cœur, à la Croix-Blanche, elles furent inaugurées le 9 et ne tardèrent pas à prendre de l'extension. Bientôt, en effet, un centre de distribution s'ouvrait à la Place, épargnant ainsi aux bénéficiaires un trop long déplacement.

Peu après la municipalité décidait l'installation d'un deuxième centre de préparation dans une dépendance de la mairie. Mais hélas ! après un heureux début celui-ci, à la suite de certains incidents, provoqua dans la commune de nombreuses critiques, dont la plus justifiée semblait être le manque d'organisation.

Réorganisation et fonctionnement actuel

Aussi l'une des premières initiatives que prit M. Achille Lefebvre, en arrivant à la mairie, fut de « remettre de l'ordre ». Il se trouva d'ailleurs en face d'une grosse difficulté qui menaça un moment de faire tomber l'œuvre des soupes populaires. Le président de la Délégation spéciale, son prédécesseur, avait, en effet, avant son départ, fait liquider tout le stock de légumes secs, ainsi qu'une grande partie des pommes de terre et débiter « pour qu'on engraissât à la mairie ! Il fallut donc reconstituer toutes les provisions. Grâce à son énergie et à l'aide que lui apporta le Secours national, il y parvint assez rapidement pour ne pas devoir suspendre les distributions de soupes.

Actuellement on prépare, à la mairie, 80 repas par jour pour les enfants des écoles publiques et, chaque semaine, 1.300 rations de soupes sont distribuées au Mont-de-Bondues et au Jambon, pour le prix de 1 fr. 20.

Le centre de la Croix-Blanche continue toujours de fonctionner et en y distribue journellement 300 rations. De plus, dans les cuisines de l'école libre des filles on prépare des repas pour les deux écoles privées de la commune.

COMINES

AU RAVITAILLEMENT. — Samedi, de 14 h. à 17 h. 30, distribution des tickets supplémentaires attribués aux familles nombreuses, sur présentation de l'imprimé rempli ; des carte de lait concentré aux enfants âgés de moins de 9 mois sur présentation du certificat médical ou de la souche du mois précédent ; des tickets supplémentaires aux prisonniers rapatriés depuis moins de 6 mois, sur présentation de la carte individuelle d'alimentation.

RONCQ

ALLOCATIONS MILITAIRES DE FÉVRIER. — Paiement jeudi, de 8 à 12 h., de 1 à 200 ; de 14 à 16 h., de 201 à la fin, à la recette municipale, rue de Lille.

SYNDICAT AGRICOLE. — Jeudi, à 19 h. 30, réunion de la Caisse de Crédit agricole ; perception des cotisations de la Mutuelle accidents, rue Gallaset.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 29 février
Présidence de M. Toulza

Lait ou eau ? — Mélanie Romon, épouse Briffaut, cultivatrice, hameau du Petit-Moncel à Aire, est prévenue d'avoir vendu du lait mouillé dans les proportions de 40 et 70 %. Elle est condamnée à 4 mois de prison et à une amende de 40.000 fr. Le tribunal ordonne, en outre, l'insertion de son jugement.

Rialto — JEUDI 3 heures - 7 h. 30
— LE BIENFAITEUR —
Cinéma Loers — JEUDI — Matinée 3 heures
TRAFIC AU LARGE
Carioca LA GRANDE MARNIÈRE
JEUDI : 3 heures - 7 h. 30
Location Jeudi matin, de 10 à 12 h.
Scala — MONT - A - LEUX —
JEUDI à 3 heures
Albert Préjean dans PICPUS.

HALLUIN

L'équipement sportif de la ville

La ville d'Halluin, qui compte plus de 12.000 habitants, se devait de pourvoir à un équipement sportif en rapport avec le chiffre de sa population. Et si l'on songe qu'il y a, chez nous, 2.000 enfants fréquentant les écoles et près de 600 athlètes, cet équipement se révèle plus nécessaire encore.

Les projets, longtemps caressés par les amis de la jeunesse, vont donc trouver un commencement de réalisation ; et comme nous le disait M. Hildevert Wanquet, l'actif vice-président de l'U. O. H., les jeunes pourront, grâce au sport, développer leurs sens de la personnalité et de la responsabilité.

L'intention de la Municipalité est d'aménager trois terrains : le premier, et le plus important, rue de Lille, derrière le stade de l'U. O. H. ; les deux autres rue de Linselles et rue de la Rouge-Porte. Les formalités de location ou d'expropriation sont d'ailleurs déjà terminées.

Mais rapons spécialement le centre sportif de la rue de Lille. Confié à M. Lallemand, architecte délégué par l'Etat, assisté par M. Moerman, de Tourcoing, le plan prévoit un groupe scolaire important en bordure de la route publique ; puis, avec entrée sur la rue Robespierre, le terrain d'honneur doté de pistes, tribunes, logement de concierge et, vers le fond, près du jardin public, une salle d'entraînement. Plus loin, jusqu'à la Becque, se trouveraient d'autres terrains de football, basket-ball, volley-ball, etc., ainsi que des gymnases d'éducation. Enfin, alimentée par les eaux de la ville, une petite piscine complétera ce bel ensemble.

Un accord étant intervenu avec l'administration des hospices de Lille, propriétaire du terrain, les travaux de terrassement et de premier aménagement pourront être entrepris au printemps, le reste du projet devant être réalisé plus tard.

Mort de M. Julien Nollet

Nous apprenons la mort de M. Julien Nollet, fondateur et administrateur de la coopérative « La Sève », et du Syndicat libre du bois, décédé lundi, en son domicile, 13, rue Neuve, à l'âge de 63 ans. Entièrement dévoué aux organisations sociales, M. Nollet s'est toujours fait remarquer par son entier désintéressement, et avait gagné l'estime de la population. Nous tous sentons à sa famille l'expression de nos sentiments de condoléance.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 h., en l'église Saint-Hilaire.

ROUBAIX

JEUDI 2 MARS :

Aujourd'hui : St Jacob ; demain : St Marin. — Soleil : 7 h. 33 ; 18 h. 34. — Lune : pleine le 10.

M. HANNEZO, préfet-intendant de police, A INAUGURÉ, MERCREDI, LE « FOYER DU GARDIEN DE LA PAIX »

...qui sont appréhendés ainsi que cinq de leurs recéleurs

Le 3me arrondissement de police était, depuis quelque temps, sur les dents. Toute une série de cambriolages avaient été commis dans ce secteur et, notamment, contre des maisons de commerce.

M. Leroy, commissaire de police de l'arrondissement, aidé de l'inspecteur Debruyckère, du service de la sécurité publique, remarqua que les expéditions se groupaient toujours dans le même coin et, par élimination, il en vint à soupçonner Yvonne Pluquet, née Meilliez, 25 ans, rue Faber, cour Deplechin, 6. A la suite d'une perquisition à son domicile les enquêteurs découvrirent, sous le plancher d'une chambre, 42 kg. 100 de chocolat... et un poste de T.S.F. qui fut reconnu comme étant celui qui avait été volé dans la nuit du 15 au 16 février à l'épicerie Estermann, 230, rue de Lannoy.

Au cours de la perquisition, un quidam se présenta, Firmin Lefebure, 20 ans, rattacheur, 89, rue Jean-Macé. Comme on lui demandait l'objet de son visite, l'autre se trouble, et finalement déclare qu'il venait chercher un tabac ! On l'emmena avec Yvonne Pluquet, au commissariat, où il avoua avoir participé au cambriolage de l'épicerie Estermann, en compagnie de Raymond Notte, 28 ans, vérificateur, 94, rue Jean-Macé ; Fernand Berthe, 20 ans, manœuvre, 81, rue Jean-Macé, et Pierre Colpaert, 20 ans, monteur, 71, rue Jean-Macé.

On les arrêta l'un après l'autre et leur interrogatoire permit d'établir le bilan complet de leurs opérations.

Un butin de près de 100.000 fr.

Le 14 juillet dernier les malfaiteurs s'attaquèrent à la fabrique de chaussures Vromant, 1, rue Volta, et enlevèrent du cuir ; le 7 août, à l'usine Vancleef, 34, rue d'Artois, ils emportèrent un stock de canettes ; le 24 ce fut le tour de la bonneterie Debrauwère, 176, rue Jouffroy, et le 5 octobre, l'épicerie Lernould, 213, bd. de Fourmies. Le 1er décembre, ils enlevèrent 40 kg. de café à l'épicerie Desprez, 263, rue de Lannoy ; le 20 décembre et le 3 février, ils voulurent récidiver au même endroit, mais ce fut en vain.

Le 13 février, ils montèrent une deuxième expédition contre la fabrique de chaussures Vromant, 1, rue Volta, et enlevèrent du cuir ; le 14 juillet 1943, ils n'y trouvèrent cette fois que des outils et quelques centaines de francs ; et enfin, le 16 février, ils opéraient à l'épicerie Estermann, 230, rue de Lannoy, où ils enlevèrent force denrées et le poste de T.S.F., retrouvé chez Yvonne Pluquet, avec le chocolat. Calculé selon les cours légaux, le butin de ces divers cambriolages est évalué à plus de 97.000 francs !

Les recéleurs

Yvonne Pluquet n'était pas la seule recéleuse du quartier. Des marchandises avaient aussi été placées chez Léon Bourry, 46 ans, cafetier, 52, rue Nain, qui les repassa à un confrère, Jérôme Bouthé, 45 ans, cafetier, 21, rue Emile-Moreau.

Les cambrioleurs avaient aussi caché des canettes et du cuir chez la veuve Gabrielle Stripe, née Knockaert, 29 ans, piquûrière, 245, bd de Fourmies ; enfin, Juste Meilliez, 44 ans, rue du Barbier-Maes, à Lille, avait acheté 40 kg de café à sa fille, Yvonne Pluquet au prix de 2.400 fr. le kilo. Pour ces cambrioleurs, Raymond Notte, Fernand Berthe, Pierre Colpaert et Firmin Lefebure, ont été mis en état d'arrestation ainsi que les recéleurs, Yvonne Pluquet et son ami ; et Léon Bourry, Jérôme Bouthé et Gabrielle Stripe, soit neuf personnes qui ont été déférées au parquet mardi après-midi.

Félicitons le commissaire Leroy, l'inspecteur Debruyckère et le gardien de la paix Lepers dont les efforts conjugués ont permis d'opérer ce coup de filet.

NEVA, Imprim., 30, r. Vieil-Abreuvoir.

Les funérailles de M. Georges Perment

Mercredi, à 9 h. 30, en l'église Saint-Martin, ont été célébrées en présence d'une nombreuse assistance, les funérailles de M. Georges Perment, ancien trésorier de la chorale Saint-Martin.

La levée du corps fut faite à la maison mortuaire, 10, rue Pascal, par M. l'abbé Leroux, vicaire.

Le deuil était conduit par M. Georges Perment, maître de chapelle à Saint-Martin, fils du défunt, ayant comme deuillant M. l'abbé Carton, vicaire de la paroisse.

La messe fut célébrée par M. l'abbé Verschaz, vicaire ; les fonctions de diacre et de sous-diacre étaient respectivement remplies par MM. les abbés Canlet, directeur des écoles libres, et Tillie, vice-doyen.

Dans les stalles se tenaient Mgr Bégne, doyen, et M. le chanoine Decock, curé doyen de Saint-Jean-Baptiste.

JUSQU'AU 15 MARS, expositions des œuvres de Charles-Henri Bisard, à la Galerie Dujardin, Boulevard de Paris (21

CONSERVATOIRE DE LILLE, pl. Concert DIMANCHE 5 MARS, à 15 h. 15 Unique récital du célèbre pianiste **M. Henri Peers, doyen des organistes de France, entra ce mois-ci dans sa 92me année**

Il nous est agréable de signaler à nos lecteurs ce bel exemple d'une persistante vigueur dans la longévité d'un sympathique concitoyen M. Henri Peers n'est-il pas toujours titulaire du poste d'organiste à Notre-Dame qu'il occupe depuis plus de 66 ans. Ce noble vieillard sait parer à toute défaillance passagère et il a trouvé en son fils Pierre un digne remplaçant pour le cas où le mauvais temps le prive de la satisfaction de tenir les grandes orgues. La paroisse Saint-François de Roubaix bénéficie au surplus de son talent qui ne faiblit pas, puisqu'il y assure les services du lutrin en semaine et le dimanche

Avec ses deux frères, il totalise 252 ans

Né à Roubaix le 21 mars 1853, M. Henri Peers a encore deux frères : M l'abbé Paul Peers, curé de La Croise, dans le Cambrésis, et M. Eugène Peers, qui aura 79 ans le 1er juin.

Rappelons que M. Henri Peers a reçu la croix de chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand et la médaille « Pro Ecclesia et Pontifice », pour son dévouement à la diffusion de la musique sacrée. En 1935, S. Em. le cardinal Liénart présida les fêtes jubilaires organisées à l'occasion de ses soixante années de services consacrées à l'art religieux.

Nous nous unissons à ses nombreux parents, amis et anciens élèves pour présenter à M. Henri Peers nos félicitations et nos vœux les meilleurs de santé.

Je ne te demande ni tes opinions, ni ta religion mais quelle est ta souffrance.
C'est la devise du
SECOURS NATIONAL
18, RUE LAFFITTE, PARIS 9e - C.C.P. PARIS 1.245.10

TANTE BERCEUSE

par Jules MARY

— 27 —

— Non, mademoiselle, n'exagérons rien... Je ne suis pas malheureux... Je me suis aperçu, seulement, bêtes ! Je n'ai pas eu besoin de longtemps pour cela, que Germaine, avec des dehors de tendresse, était, au fond, très froide, très froide. Ses grands dons se fondent en paroles et il ne reste rien lorsqu'elle arrive aux actes. C'est une déclamation pour moi, car je ne crois pas qu'elle puisse changer jamais... Cependant, de là à juger que ma vie sera intolérable, il y a loin, mademoiselle. Germaine, en effet, est intelligente !... Elle n'est pas méchante, et il ne serait pas impossible que, lorsque des années l'auront assagie, elle en vînt à considérer la vie plus sérieusement.

Grandier se détendait, c'est donc que la détention existait ? Valérie, en l'écoutant, n'en pouvait douter.

Que faire ? Cela est si grave de se mêler à ces dissentiments intimes ! Quels conseils donnerait-elle ? Jeune fille, que dirait-elle ?... Femme, elle eût été plus écoutée, peut-être !...

Mais son bon cœur ne pouvait rester sans rien tenter

— Laissez-moi être franche, et, si quelque parole vous attriste ou même vous blesse, dites-le et arrêtez-moi. Il y a, n'est-ce pas, un désaccord entre vous et Germaine ?

— Oui ; puisque vous le devinez, je ne mentirai pas

— Et sur quoi repose-t-il ?

— Le sais-je ? Le sait-elle ?

Il ajouta, avec une sorte d'ironie :

— S'en doute-t-elle seulement ?

— Ce ne peut être qu'un malentendu.

— Non, non, nous ne sommes si loin l'un de l'autre que je ne le voie pas, pour ma part, ce qui peut combler la distance...

— Si je m'interposais ? A moi, sa tante, à son amie, Germaine expliquera peut-être. A vous, monsieur Grandier, qui sait si elle n'osa pas ?... Vous lui en imposez, sans doute ?...

— Parce que je lui ai montré trop d'amour ?

— Ne lui gardez pas rancune. En somme, vous ignorez si elle n'est pas malheureuse, de son côté ?

— Allons donc ! Le malheur, s'il arrive un jour, ne fera jamais que l'effleurer, sans l'atteindre profondément.

— Voulez-vous dire qu'elle est légère ?

— Oui !

Elle resta silencieuse, attristée.

— Non, je ne puis croire qu'elle soit ce que vous prétendez. Un peu superficielle, peut-être, voilà son grand défaut. Mais son âme est bonne, n'en doutez pas. J'irai trouver Germaine, monsieur Grandier, je lui parlerai. J'interrogerai son cœur. Ainsi prévenue par vous, je lirai plus clairement en elle. Enfin, si quelque querelle est au fond de tout cela, je l'apaiserai et je vous ramènerai votre femme.

— Non, non, vous dis-je. Je ne le veux pas.

— Pourquoi ?

Il se promenait, très agité, sur la terrasse, pendant que, appuyée sur la balustrade, elle le regardait.

— Moi aussi, je serai franc, mademoiselle Valérie. Je ne veux pas que vous interveniez auprès de ma femme, parce que la vie entre nous ne serait plus faite que de contraintes et d'hypocrisies. Et pour ma part, ne croyez pas, ainsi que vous le disiez tout à l'heure, que je sois malheureux. Non pas, triste, oui, peut-être. Mais je ne souhaite point de voir cesser, dans mon ménage, cette détention qui, du moins, a de la franchise. Vous ouvrirai-je mon cœur et vous ferai-je la confidence entière ? Je suis presque joyeux de cette détention

— Que dites-vous ?

— Un bienfaisant, pour vous, n'est-ce pas ? J'aurais horreur d'une vie de mensonges perpétuels. Je préfère notre indifférence bien sociale. De cette façon, je garde la liberté de mon esprit et je reconquiers mon cœur.

— Vous ne l'aimez plus !

— Je ne l'aime plus !

— Ah ! mon Dieu, que m'apprenez-vous là ?

Et lui, s'arrêtant auprès d'elle, très doux de ce qu'il allait dire :

— Ce n'est pas moi, mademoiselle, qui ai cherché à vous parler de la sorte... Je n'ai rien préparé ni rien sollicité, et c'est malgré lui que nous en sommes venus à pris cette tournure... Oui, je suis heureux de n'être plus rien pour Germaine... N'ai-je pas auprès de moi le cœur le plus tendre... l'esprit le plus ouvert... l'âme la plus douce ?... Je n'avais rien deviné de ces tendresses... Je n'avais pas soupçonné son amour... J'avais les yeux fermés... J'étais insensé ! C'était là, vers cette âme, qu'était la vie et qu'était le bonheur... Je n'ai rien vu et j'ai manqué ma vie...

Valérie était devenue pâle. Une lueur d'effroi passa dans ses yeux.

Était-ce bien d'elle qu'il parlait ? Il reprit, la voir attendrie, regardant au loin et comme s'adressant à elle :

— Que m'importe, après tout !... Je sais qu'on m'aime... J'ai surpris, un jour, son amour ouvert dans ses yeux et larmes.

— Monsieur Grandier...

Oui, c'était bien d'elle... Et la tante fit quelques pas pour rentrer au salon. Un geste suppliant l'arrêta.

— Pardonnez-moi, Valérie... Ne me croignez rien de moi, surtout... J'ai pour vous le respect le plus profond... et rien de ce que j'ai à vous dire ne vous offensera...

Interdite, les paupières baissées, elle resta indécise

(*A suivre*).

Le gérant : BENOOIT PASCAL.

Imp. du Journal de Roubaix, 77, Cte-Rue

LA VIE SPORTIVE

FOOTBALL

EXCELSIOR — UNION

Dimanche, à 15 h., au stade Amédée-Prouvost, match de liquidation. Pour chacun des deux clubs, le résultat est acquis. L'Excelsior a la première place ; l'Union ne peut plus éviter la descente, mais ce serait mal connaître les Tourquennois que de croire qu'ils s'inclineront sans lutter. Avec leur cran bien connu, ils doivent, au contraire, forcer l'Excelsior à s'employer, car la rivalité sportive jouera une fois de plus. A 13 h. 45, les minimes de l'Excelsior, élèves de Bitel, champions de leur groupe avec 76 buts contre 15, seront opposés à ceux de Pivos, en tête, eux aussi, de leur championnat

Les demi-finales des Coupes du Nord juniors et cadets

Dimanche, au stade H.-Jooris, auront lieu les demi-finales interdistricts des Coupes du Nord des juniors et des cadets. L'active commission régionale a mis sur pied une grande « journée des jeunes » qui doit intéresser au plus haut point le public sportif. Quatre rencontres se disputeront :

Demi-finales des cadets : à 10 h., Amiens A.C (Picardie) c. S.C. Aniche (Escaut) ; à 11 h 15 : S.C. Pivois (Tertrien) c. R.S. Bully (Artois).

Demi-finales des juniors : à 14 h., Amiens A.C (Picardie) c. U.S. Denain (Escaut) ; à 15 h. 30, R.C. Roubaix (Tertrien) c R.C. Lens (Artois)

Prix des places : matin : tribunes, 15 fr ; premières, 10 fr. ; secondes, 5 fr. Après-midi : tribunes, 30 fr. ; premières, 20 fr. ; secondes, 10 fr.

BOXE

Les championnats de l'U.S.S.U.

Les éliminatoires se dérouleront jeudi 2, à 14 h. 30, salle de l'Orphéon, à Lille. Trente-quatre jeunes gens sont inscrits. Mire, Martin, Volpre, Warembourg, Cerulle et Barde paraissent avoir le plus de chances dans leur catégorie. Cette épreuve est qualificative au championnat de France.

D'UN SPORT A L'AUTRE

FOOTBALL. — Dimanche l'équipe de Fla ..dre, libre puisqu'elle n'est plus qualifiée pour la Coupe, ira jouer un match amical à Valenciennes. Les réservistes Demortot et Morjean prendront fort probablement place dans l'équipe.

— On s'est interrogé sur les raisons de la sévère défaite de Paris-Capitale à Reims. Certains disent que les Parisiens abusent des matches « démonstration-ravitaillement » et qu'ils passent de plus en plus de temps en chemin de fer. Or les voyages actuels sont bien fatigants...

— La Normandie n'ayant pas joué, l'Artois, la Guyenne et les Girondins étant au match nul, seule, parmi les équipes qualifiées pour la Coupe, la Lorraine a gagné dimanche dernier.

— Le Lyonnais n'est pas allé à Rouen sous prétexte qu'il n'avait pas de correspondance au départ de Paris. Or les « gones » arrivés à 3 h. du matin dans la capitale pouvaient prendre un train qui les amenait à 11 h. à Rouen. Et l'on parle de les déclarer forfaits.

ETATS CIVILS

ROUBAIX. — Naissances. — Pierre Curvers, 2, place d'Almena. — Violette Petit, 8, rue du Collège, née de la Clinique maternelle. — Jacques Clause, 44, r. des Masures, à Wattrelos, né 219, rue Daubenton. — Robert Nutin, 86, r. Bernard.